



# Les sanctions disciplinaires et la rupture du contrat de travail

*Sécurisez vos pratiques !*

## Contexte

- Les sanctions disciplinaires et la rupture du contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée sont des étapes très encadrées par le code du travail. De la procédure disciplinaire, au licenciement, en passant par la rupture conventionnelle, la démission ou la mise à la retraite, nous aborderons toutes les règles légales et conventionnelles (branche Unifed et aide à domicile) que vous devez connaître pour sécuriser vos pratiques, au cours de cette formation.

## Objectifs

- Maîtriser le cadre législatif et conventionnel d'exercice du droit disciplinaire de l'employeur
  - Maîtriser les règles légales et jurisprudentielles applicables à la rupture d'un contrat de travail
  - Connaître les principaux risques
- 
- Le cadre juridique du droit disciplinaire**
    - Domaine
    - Cadre légal
      - . L'échelle des sanctions : sanctions interdites
      - . Procédure
  - La rupture du contrat de travail**
    - La démission
    - La prise d'acte de rupture
    - La résiliation judiciaire
    - La rupture conventionnelle
    - La rupture anticipée du CDD
    - Le licenciement pour motif personnel
      - . Motifs
      - . Procédure
      - . L'inaptitude
      - . Le licenciement pour faute : spécificités conventionnelles, prescription
  - Les risques prud'homaux**
  - La transaction**
  - Le départ ou la mise à la retraite**

**Date(s) :**  
2 juillet 2019

**Lieu :**  
URIOPSS - Marseille

**Durée :**  
1 jour – 7 heures

**Coût :**  
275 €

**Public :**  
Direction, personnels administratifs en charge des RH

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports théoriques sur support écrit
- Echanges avec et entre les participants

**Intervenante :**  
Anne QUINTON ou Sophie REZZI,  
Conseillères techniques de  
l'URIOPSS PACA et Corse, Droit  
social, droit associatif